

Avis du Gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat concernant les résolutions prises par le Conseil Rhénan en date du 29 juin 2020

1. Prolongement transfrontalier des réflexions sur les mesures destinées à lutter contre la perte de la biodiversité

*(Avis : Ministère de l'environnement, de l'énergie, de l'alimentation et des forêts,
MUEEF de Rhénanie-Palatinat)*

La recommandation du Conseil Rhénan (CR) connaît une réception ambivalente. D'une part, il est positif que le CR s'intéresse au sujet de la biodiversité. En effet, l'espace du Rhin supérieur est certainement un foyer majeur de la biodiversité en Europe centrale. L'évaluation du programme fédéral « Biodiversité » de l'Office fédéral de la protection de l'environnement a montré que cet espace accumule un nombre plus élevé d'espèces que d'autres régions, ce qui souligne l'importance de cet espace. De plus, l'espace du Rhin supérieur constitue un axe de migration majeur de diverses espèces migratrices. En même temps, la région présente une population et une infrastructure très denses. Peu de régions ont connu des changements aussi drastiques au cours des 150 années passées que le fossé rhénan. En effet, les observations faites au cours des dernières décennies montrent que les changements deviennent de plus en plus marqués. Cela vaut entre autres pour l'assèchement des zones humides et l'abaissement des niveaux de la nappe phréatique. De plus, on décèle des changements au niveau de la biodiversité plus marqués que dans toutes les autres régions d'Allemagne. Cela vaut notamment pour les espèces dites invasives. L'espace du Rhin supérieur est considéré comme porte d'entrée de ces espèces, qui trouvent ici leur tête de pont en Allemagne et arrivent à s'établir, comme p. ex. la mante religieuse, tueuse d'abeilles. De plus, les espèces comme le ragondin, l'écrevisse calicot et l'ambrosie nous montrent à quel point la diversité a d'ores et déjà changé dans le fossé rhénan.

D'autre part, la résolution ne mentionne pas les sujets névralgiques, qui présentent un potentiel de conflit élevé. En font partie notamment la renaturation des prairies alluviales (y compris leur raccordement au lit principal du fleuve, la lutte contre les espèces invasives, la pollution des captages d'eau potable au nitrates et les prélèvements dans la nappe de l'agriculture intensive).

Globalement, il convient de saluer l'activité du Conseil Rhénan en matière de biodiversité. Elle est ambitionnée et exige une démarche différenciée.

2. Prise en compte des contraintes de la vie dans les régions frontalières en cas de restrictions du franchissement de la frontière

(Avis : MWWK)

Le Gouvernement du Land salue la résolution du Conseil Rhénan (CR) du 29 juin 2020. Il mettra tout en œuvre afin de permettre aux étudiants issus de son versant du Rhin supérieur et de la Grande Région d'accéder aux examens organisés au niveau des universités et hautes écoles de Rhénanie-Palatinat.

3. Mise en œuvre des critères de développement durable de l'ONU dans l'espace du Rhin Supérieur

(Avis : Ministère de l'économie, des transports, de l'agriculture et de la viticulture de Rhénanie-Palatinat MWVLW, BM)

Du point de vue du Ministère MWVLW, il convient de saluer la résolution du Conseil Rhénan (CR) en faveur de la mise en œuvre des objectifs mondiaux de développement durable (Sustainable Development Goals, SDGs).

En effet, les objectifs SDGs constituent, comme la résolution le souligne, la pièce maîtresse de l'agenda 2030 adopté en septembre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Les 17 objectifs avec leurs 169 sous-objectifs doivent (dans l'ensemble) être atteints d'ici 2030, afin de permettre à l'espèce humaine, et donc aussi aux générations futures, une vie digne sur une planète saine. Les plans de mise en œuvre de l'espace du Rhin supérieur s'inscrivent dans les stratégies et plans régionaux, nationaux et intra-régionaux orientés vers les objectifs SDGs.

De ce fait, les objectifs de développement durable mondiaux constituent également la base de la stratégie de développement durable du Land de Rhénanie-Palatinat. Les objectifs de développement durable de Rhénanie-Palatinat ont été affectés aux 17 objectifs SDGs, et les progrès réalisés en Rhénanie-Palatinat seront à considérer comme la contribution du Land à la mise en œuvre des objectifs mondiaux de développement durable des Nations Unies.

Afin de mesurer les progrès accomplis, le Land, à l'instar de la stratégie en matière de développement durable de l'État fédéral, a mis au point un système de monitoring devant rendre transparente l'évolution des indicateurs de chacun des objectifs de développement durable, dans le contexte des suivis / rapports sur les indicateurs à établir à un rythme biennal.

Le Ministère de l'éducation du Land de Rhénanie-Palatinat salue à son tour la résolution du Conseil Rhénan.

En vue d'ancrer dans la région les objectifs de développement durable des Nations Unies, il est d'une importance cruciale que le Ministère de l'éducation du Land, en concertation avec de nombreux représentant.e.s de la société civile et conformément à la résolution du parlement du Land de Rhénanie-Palatinat du 24 juin 2020, ancre la promotion des objectifs SDGs dans son article 1 du Code de l'éducation (Schulgesetz) révisé, et avec elle, la responsabilisation au regard des défis mondiaux, pour en faire une mission centrale du travail scolaire.

Le programme Éducation pour le Développement Durable (abréviation BNE) est également un point de référence important dans la stratégie du développement durable du Land, de même que le concept d'avenir « Zukunftskonzeption BNE 2015+ » du Land de Rhénanie-Palatinat, élaboré à dessein par des acteurs issus de l'éducation, mais également extra-scolaires, sur la base des objectifs de développement durable des Nations Unies. L'Éducation pour le Développement Durable (BNE) a été ancrée très largement comme mission transversale et d'avenir dans toutes les filières de sciences sociales et naturelles, et dans des directives plus larges, comme p. ex. celle relative à l'éducation des consommateurs.

Dans le secteur de la formation continue, des offres très complètes sont mises en place pour les enseignants, afin d'établir des cadres d'enseignement et d'apprentissage dans l'enseignement des matières spécifiques, et des projets interdisciplinaires, consacrés aux différentes facettes thématiques et problématiques des 17 objectifs de développement durable : des séminaires ont par exemple été proposés dans le cadre du salon « Faire Welten » (« Univers Équitables ») à Mayence, permettant aux enseignants d'ajouter aux missions d'enseignement conventionnelles une plus-value axée sur les objectifs SDGs. En même temps, les enseignants ont pu s'informer sur l'offre dans le domaine de l'habillement équitable, des entreprises équitables gérées par les élèves, des modules dits "Modules d'apprentissage mondialisés", etc. L'offre est largement utilisée par les enseignants, qui recherchent ainsi, dans le dialogue et avec profit, un échange transfrontalier axé sur l'Éducation pour le Développement Durable (BNE). Les supports pour l'enseignant reprennent également les objectifs SDGs et les enseignements-clés de ces derniers. Ainsi, la série « Globale Entwicklung in der Mittelstufe » (Le développement mondial dans l'enseignement secondaire) thématise des questions liées à la sécurité alimentaire ou au racisme.

Le Groupe de consultants BNE auprès de l'Institut de Pédagogie du Land soutient en outre des établissements scolaires engagés sur le chemin de la certification en matière

d'Éducation pour le Développement Durable (BNE). Le processus de certification et de qualification intègre explicitement les objectifs SDGs dans ses exigences. Dans le cadre de rencontres régionales du réseau, qui se déroulent généralement dans des sites extrascolaires, également certifiés, dits « Lieux d'apprentissage dédiés au développement durable », les écoles BNE certifiées, dont le nombre excède d'ores et déjà les 80 institutions, s'échangent sur les bonnes pratiques de l'évolution des établissements scolaires vers la transformation et le développement durable.

Les conventions comme le forum spécialisé d'apprentissage mondialisé « Fachforum Globales Lernen », organisé chaque année par le Ministère de l'éducation et le réseau de politique de développement du Land, réunit des acteurs scolaires et extrascolaires, p. ex. pour sonder les opportunités, les contenus et les méthodes de l'apprentissage axé sur la transformation, et de les rendre accessibles pour le travail éducatif des établissements scolaires, hautes écoles et universités, Magasins du Monde, etc. Cette coopération de longue date a également donné naissance au prix des écoles « ACT!-Schulpreis » récompensant un engagement particulier des élèves pour la politique de développement dans notre Land.

Avec l'essor des écoles labellisées Éducation pour le développement Durable (BNE), on assiste également à un renforcement des réseaux d'écoles de commerce équitable (Fair Trade Schools), de jardins scolaires et d'apiculture à l'école, de la nouvelle école dite « École durable », d'écoles de Parc naturel et de Parc national et d'écoles partenaires du Rwanda dans le Land de Rhénanie-Palatinat. Les objectifs en termes de développement durable des Nations Unies sont ici mis en œuvre de manière pratique : vente de chocolat issu du commerce équitable durant les récréations, visioconférences avec l'école partenaire au Rwanda, projet forestier transfrontalier ou journée d'action pour un meilleur climat.